

**Communiqué du « *Rassemblement des ouvriers sans-papiers,
gens d'ici et leurs amis* »
à propos des grèves en cours dans la région parisienne.**

De nombreux ouvriers, sur leurs lieux de travail, ont décidé d'entamer des grèves pour faire savoir à tous leur situation administrative. Ils n'ont pas de papiers, ils le disent. Ils disent aussi : « ***nous travaillons ici, nous restons ici, il nous faut les droits ici*** ». Nous ne pouvons qu'être contents d'entendre de telles choses, nous qui nous battons depuis des années **pour gagner une régularisation sur la base du travail et de la vie ici ! et pour l'abrogation de la loi CESEDA** qui a sorti du droit les sans-papiers.

Il est significatif qu'à propos des grèves dans la région parisienne les ministres (Bertrand et Hortefeux) renvoient aux préfetures le traitement de ces questions, comme si la loi n'y était pour rien, et surtout pour signifier qu'il n'est pas question pour eux de toucher au fond de la question : celle de la loi et de la régularisation générale.

Nous tenons aussi à dire qu'il est tout de même surprenant et inquiétant que des gens, dans certaines organisations qui ont lancé ce mouvement, n'en disent pas plus eux-mêmes **sur la nécessaire abrogation de la loi CESEDA**. Le problème de la régularisation générale n'est pas entre les mains des patrons, et à ce titre elle ne se joue pas dans un face à face avec les patrons, mais avec le gouvernement et la loi qu'il défend. Si on veut que tous les ouvriers sans-papiers de France aient les droits liés au travail, il faut le demander en tant que tel, et avoir conscience que tant que la loi CESEDA existe, c'est chose impossible.

Ne nous trompons pas d'étape : elle n'est pas celle d'un débat sur les conditions de travail des sans-papiers (une fois les papiers en poche et la menace policière éloignée, les ouvriers régularisés sont capables de faire valoir leurs droits face à d'éventuels patrons indécis, habitués qu'ils sont à batailler depuis des années),

l'étape est celle de la régularisation générale sur la base du travail, des études, de la vie ici ! elle est celle de l'abrogation de la loi CESEDA et son remplacement par une loi de droits et de respect ! elle est celle où la persécution policière et étatique à l'encontre des ouvriers et familles sans-papiers doit cesser !

Comme le dit un camarade ouvrier sans-papier du Rassemblement : « ***nous sommes des ouvriers, des habitants du pays comme vous, ne nous jugez pas ! C'est la loi que vous devez juger !*** »

L'arrêt de travail de 30 minutes que nous organisons le jeudi 22 Mai (dans le cadre des « Journées de Mai ») s'inscrit complètement dans cette étape.

(Pour plus d'informations sur notre politique en ce qui concerne le CESEDA et les droits liés au travail, vous pouvez lire le N°5 du journal « ***Ici, Ensemble*** » centré en grande partie là-dessus).

Toulouse, le 21/04/2008

Tél. : 06-13-06-94-62 ; Mail : ouvriersgensdici@free.fr ; Site : <http://ouvriersgensdici.free.fr>